

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mille dix huit le onze avril, le Conseil Municipal de Louhossa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Jean Pierre HARRIET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

20180013

Date de la convocation
04 avril 2018

Etai(en)t excusé(s) :

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis,

Date d'affichage
12 avril 2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** ALZURI Isabelle

12 avril 2018

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

et publication du

12 avril 2018

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2017 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET



PAGE DES SIGNATURES

20180013

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de LOUHOSOA - pendant l'année 2017 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 11. avril. 2018 par l'organe délibérant.

À Louhosoa _____, le 11.04.18




Séance du 11 avril 2018

L'an deux mille dix huit le onze avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Jean Pierre HARRIET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette,

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

20180013

Date de la convocation
04 avril 2018

Etai(en)t excusé(s) :

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis,

Date d'affichage
12 avril 2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12 avril 2018 A été nommé(e) **secrétaire de séance** : ALZURI Isabelle

12 avril 2018

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

et publication du

12 avril 2018

vote le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	708 694,00
	Réalisé :	409 840,18
	Reste à réaliser :	255 200,00

Recettes	Prévu :	708 694,00
	Réalisé :	455 641,54
	Reste à réaliser :	214 000,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	589 686,00
	Réalisé :	399 704,69
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	589 686,00
	Réalisé :	638 040,21
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	45 801,36
Fonctionnement :	238 335,52
Résultat global :	284 136,88

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

20180013

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents: ..12...
Nombre de suffrages exprimés : ..11...
VOTES - Pour : ..11...
Contre :0...
Abstentions :0...

Date de convocation : 04/04/2018

Présenté par le Maire,
A LOUHOSSOA, le 11/04/2018
le Maire,
Délibéré par le conseil municipal en session Ordinaire
A LOUHOSSOA, le 11/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2018, et de la publication le 12/04/2018

A LOUHOSSOA, le 12/04/2018

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mille dix huit, le onze avril le Conseil Municipal de Louhossoa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Jean Pierre HARRIET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette

Procuration(s) :**Étai(en)t absent(s) :**

20180013

Date de la convocation
04 avril 2018

Étai(en)t excusé(s) :

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis,

Date d'affichage
12 avril 2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : ALZURI Isabelle

12 avril 2018

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

et publication du

12 avril 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Pierre HARRIET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, le 12 AVRIL 2018

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	221 208,08
- un excédent reporté de :	17 127,44
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	238 335,52
- un excédent d'investissement de :	45 801,36
- un déficit des restes à réaliser de :	41 200,00
Soit un excédent de financement de :	4 601,36

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	238 335,52
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	238 335,52
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	45 801,36

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/04/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/04/2018

